GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 peuplier
— — 0 prusse
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya, rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 mélèze
— — 0 peuplier
— — 0 épinette noire et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette
— — (épinette noire et/ou épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (0 sapin et/ou thuya, blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 peuplier
— — 0 prusse
— — 0 mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (0 pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec peuplier
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (0 pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec prusse
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (0 pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec prusse
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (0 thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 prusse
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (0 prusche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (0 mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 peuplier
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybrid)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec épinette noire
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau blanc
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec épinette noire
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Frênière rouge mélangée
Frênière rouge
— — sur station humide
Mélangés à peuplier tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Bouleau blanc (mélangé)
Peuplier
Frênière rouge
Frênière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (mares et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe partielle
Épaisse légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrs:
⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0–30 ans
30	31–60
50	61–80
70	81–100
90	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
80-50	50-80
120-70	70-120

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune (ou jeune) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux (ou vieux) — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ratiques de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vot plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	cuvon
Moyenne	31 à 60 %	P
Forte	61 à 75 %	S
Extrême	76 % et plus	T

Superficie minimale de pente 1 ha.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ⊖ 50 ans ⊕ — 0 exploitation; 5 — classe de pente; 1 — classe d'âge; 1 — pente de l'origine; 50 — pente; 50 ans — classe de hauteur; 1 — classe de densité; 1 — sous group. d'essences; 0 — groupement d'essences; C — type de couvert

R C4-C4B-D1

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m–7m)	2 (7m–13m)	3	4	5 (7m–13m)	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: LE GROUPE DAYADE LTÉE
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 93-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4

Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 15
Concessionnaire ou autres: 04

Bassin hydrographique: 34102*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Codastre:

Parcelle: 4274 *
Région écologique: 9d*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989; Année de publication: 1989; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/8/87
Déclinaison magnétique: 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-M-8	22-N-5	22-N-6
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-M-1	22-N-4	22-N-3
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
22-L-16	22-K-13	22-K-14

22 N/4 N.E.